

### ◆ Objectifs de la formation :

- Intervenir face à une situation d'accident du travail en portant les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise en jouant son rôle d'acteur de prévention

### ◆ Programme de la formation :

- **Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise** : Identifier le cadre juridique du rôle du SST et Délimiter son champ d'intervention en matière de secours.
- **Protéger de façon adaptée** : Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations. Identifier les dangers persistants en repérant les personnes qui pourraient y être exposées. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même.
- **Examiner la victime** : Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée. Reconnaître les autres signes affectant la victime en priorisant les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.
- **Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime** : Définir les différents éléments du message d'alerte. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise et Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même.
- **Secourir la victime de manière appropriée** : Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer en réalisant l'action ou les actions choisie (s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.
- **Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise** : S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise en se positionnant comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise.
- **Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail** : Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées en déterminant des risques et leurs dommages potentiels.
- **Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention** : Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée en proposant, si possible, des pistes d'amélioration.
- **Evaluation des compétences par épreuve certificative** : selon référentiel de l'INRS.

### ◆ Moyens pédagogique :

- Face à face pédagogique alternant théorie en salle avec vidéo projection (sources INRS/CARSAT) et pratique pour la réalisation des gestes de secours.
- Formation à dominante participative, applicative et certificative.
- Mannequins RCP Adultes, RCP Enfant et RCP Nourrisson, Défibrillateur, Trousse de secours, Divers matériels pour la réalisation des simulations d'accidents, Matériel d'entretien des mannequins et consommables.

### ◆ Validation de la formation :

- Délivrance d'une attestation de formation et du certificat « Acteur-SST ». Seuls les stagiaires qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative peuvent prétendre à l'obtention du certificat (évaluation des compétences selon référentiel INRS).
- La validation du certificat est fixée à 2 ans et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un recyclage (MAC) Maintien et Actualisation des Compétences d'une journée de 07h00 tous les 24 mois.

### ◆ Enseignement de la formation :

- Formateur certifié et habilité formateur SST par le réseau prévention INRS/CARSAT